



<http://www.tcaspach-le-haut.fr/>

PROCES VERVAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE DU 22 MARS 2019

L'assemblée générale du tennis club d'ASPACH-LE-HAUT s'est tenue le 22 mars 2019 à 20 heures au club house.

Le Président M. Simonet Bruno souhaite la bienvenue à l'assemblée et présente l'ordre du jour.

Ordre du jour :

1. Allocution de bienvenue du président
2. Adoption du PV de la dernière AG
3. Rapport moral du président
4. Rapport des responsables
 - Initiation
 - Tournois
 - Logistique
5. Adoption du rapport moral
6. Rapport financier du trésorier
7. Rapport des vérificateurs aux comptes
8. Décharge au trésorier
9. Élection du comité
10. Élection des commissaires aux comptes
11. Fixation du taux des cotisations 2019
12. Prévisions et objectifs saison 2019
13. Divers

1. Allocution de bienvenue du président :

Le Président excuse Monsieur le Maire (retenu dans une autre réunion) ainsi que Philippe DEL TATTO absents, remercie les membres présents et déclare l'assemblée générale ouverte.

2. Adoption du PV de la dernière AG :

Le procès verbal de la précédente assemblée générale est adopté à l'unanimité.

3. Rapport moral du président :

Le Président fait le bilan de l'année 2018 et rappelle les principales manifestations de l'année :

- Bilan de l'année 2018 :

41 adhérents au TCA, contre 48 en 2017, soit une baisse dans les effectifs des membres.

21 élèves à l'école de tennis (dont 4 adultes), contre 26 en 2017, soit une baisse des effectifs pour l'école de tennis.

-Manifestations :

L'année dernière l'association a organisé :

- Le 7 avril : Journée inscriptions à la saison 2018.

- Les 9 et 10 juin : Organisation du tournoi simple + fête du 25ème anniversaire de l'association.

- Les 25 et 26 août : Organisation du tournoi double.

4. Rapport des responsables :

Le Président cède la parole aux différents responsables.

Les tournois :

Philippe DEL TATTO étant absent, Bruno prend la parole :

« Nous avons organisé comme chaque année un tournoi simple qui s'est déroulé les 9 et 10 juin avec 16 participants.
Nous les félicitons pour leur présence !
Quant aux résultats de ce tournoi : chez les hommes, c'est Laurent VERMOYAL qui a terminé premier devant Pierre SIMONET.

Le tournoi double, lui, s'est déroulé les 25 et 26 août.
Pour les résultats, ce fut les jeunes à l'honneur avec la victoire de Marius DEL-TATTO et de Nathan HOLL face à Laurent DEL TATTO et Philippe KOHLER.

La logistique

Le Président laisse la parole à Jean-Luc. Ce dernier rappelle la difficulté qu'il avait d'obtenir un devis pour la réfection du grillage de l'ancien court et précise que le dossier n'a pas évolué.

Les filets sont trop usés et doivent être changés rapidement.

Les membres remercient Jean-Luc pour la tonte du gazon.

Le réfrigérateur acheté chez ENVIE a cassé rapidement. Il faut en racheter un neuf avant le démarrage de la saison.

École de tennis

Laurent VERMOYAL remercie les initiateurs pour l'année 2018 (le binôme Aurélie et Samuel KELLER, Patrick ELY-MARIUS, et le dernier arrivé Nicolas JANIN) pour leur disponibilité et leur engagement pour encadrer les 4 groupes de l'école de tennis.

« Nous avons en 2017 cinq groupes de jeunes avec un total de 21 enfants. Pour 2018, l'école était constituée de 4 groupes :

- 1.1 groupe pour Aurélie et Samuel avec 4 enfants de 2012 et 1 enfant de 2014,
- 2.1 groupe pour Nicolas avec 3 enfants de 2008 et 1 enfant de 2007,
- 3.2 groupes pour Patrick avec 5 enfants (1 x 2009, 3 x 2010, 1 x 2011) et 4 plus grands (1 x 1997, 1 x 2000, 1 x 2002, 1 x 2003).

Ce qui fait un total de 18 enfants pour 2018. »

Bruno SIMONET remercie les initiateurs pour le travail réalisé en précisant que c'est grâce à ce qu'ils ont fait, que l'école de tennis et du coup notre club continuent à vivre.

5. Adoption du rapport moral :

Le rapport moral est adopté à l'unanimité par l'assemblée.

6. Rapport financier du trésorier :

Samuel présente à l'assemblée les comptes de l'année 2018. Pour l'exercice 2018 les dépenses s'élèvent à 4100€ et les recettes à 3600€ soit un résultat positif de 500€.

Le solde de la trésorerie pour fin 2018 s'élève à 14674€05 (voir annexe).

7. Rapport des vérificateurs aux comptes :

Patrick ELY-MARIUS et Danièle SIMONET ont vérifié les comptes de l'association. Elles valident la vérification des comptes et remercient le trésorier pour la tenue de ces derniers. Elles proposent de donner quitus au trésorier pour sa gestion.

8. Décharge au trésorier :

L'assemblée vote à l'unanimité la décharge au trésorier pour sa gestion des comptes de l'association pour l'année 2018.

9. Élection du comité :

L'ensemble du comité est démissionnaire.s.

Tous les membres se représentent, à savoir : Jean-Luc CHATELAIN, Philippe DEL-TATTO, Patrick JANIN, Samuel KELLER, Laurent GUTMANN, Bruno SIMONET, Laurent et Laurence VERMOYAL.

Le Président rappelle que les statuts de l'association disent que le TCA est administré par un comité directeur composé de 7 membres au moins. Le quotta demandé étant atteint, Bruno propose d'élire les membres du nouveau comité. Ces derniers sont élus à l'unanimité.

10. Élection des commissaires aux comptes :

Patrick ELY-MARIUS et Danièle SIMONET sont élues commissaires aux comptes pour l'année 2019.

11. Fixation du taux des cotisations 2019 :

Les membres conviennent de maintenir les tarifs des cotisations 2018, à savoir 15€ pour les enfants de 5 à 9 ans, 30€ pour les jeunes de 10 à 18 ans, 45€ pour les adultes et 75€ pour les couples.

Les membres valident les taux de cotisations.

12. Prévisions et objectifs saison 2019 :

Le TCA a prévu le calendrier suivant :

Le 30 mars aura lieu la journée inscription pour la saison 2019.

Le 6 avril: nettoyages des courts dans le cadre de la journée «Haut-Rhin propre».

Les 15 et 16 juin: Tournoi simple

Les 24 et 25 août: Tournoi double

13. Mots du Maire

François HORNY étant absent, le Président prend la parole et remercie la commune pour son soutien financier et pour les cours qui sont mis à la disposition du club.

14. Divers

La séance est levée à 21 h et est suivie par le pot de l'amitié.

Le secrétaire : Patrick Janin

Le président : Bruno Simonet

**Le Secrétaire du TCA
Patrick JANIN**

ANNEXE



TABLEAU DES COMPTES 2018



DEPENSES				RECETTES					
date	Nature des opérations	dépenses de fonction ¹	Dépenses de Manièr ²	date	Nature des opérations	Rec. de manièr ¹	Subventions	Dons et cotisations	Prod. Financ. Ristournes
29-Janv.	encaissement différé de l'indemnité 2017 pour L. GUTHMANN		80,00 €						
21-févr.	fournitures de bureau (feuilles...)	8,23 €		6-avr.	Subvention Mairie Aspach-Michelbach		345,00 €		
9-mai	Assurance GROUPAMA	230,86 €		23-mai	Cotisations membres			1 300,00 €	
03-mai	Clés (20)	100,00 €		23-mai	Ecole de Tennis	690,00 €			
15-mai	achat frigo chez Envie (remboursé partiellement 2 mois plus tard cause panne)	267,00 €		7-jul.	Tournoi simple : inscriptions	89,00 €			
6-juin	achat Tee Shirt	839,51 €		7-jul.	tournoi simple : boissons bar				
7-juin	achat 4 pieds de parasol	72,00 €		7-jul.	Tournoi simple : repas	663,00 €			
13-juin	matériel d'entraînement	27,96 €		24-juil.	location Club House	20,00 €			
13-juin	Tournoi simple : divers achat repas		261,77 €	19-juil.	remboursement frigo				229,00 €
15-juin	Tournoi simple : EDEL : cochon de lait farci		590,00 €	29-août	Tournoi Double : inscriptions	55,00 €			
18-juin	Cloture de cotisation "Ligue d'Alsace de Tennis du Grand Est"	40,00 €		29-août	Tournoi double : boissons	40,00 €			
21-juin	cadeau Denièle et Bruno		111,30 €	31-déc.	intérêts Livret 2018				112,12 €
25-juin	Tournoi simple : achat boissons chez Adam		249,04 €						
27-juin	Achat 4 pieds de parasol	39,60 €							
3-juil.	Tournoi simple : Achat bières + bière		109,62 €						
29-août	Tournoi double : divers achats		46,49 €						
XX	MAD COLOR : site internet	65,00 €							
16-nov.	repas de cloture : Paella		208,00 €						
16-nov.	Repas de cloture : divers repas		23,39 €						
03/12/2019	indemnités cours école de tennis :								
14/11/2019	A. KELLER (1 groupe)		150,00 €						
27/11/2019	P. ELY MARIUS (3 groupes)		450,00 €						
	N. JANIN (1 groupe)		150,00 €						
TOTAL AU 31/12/2018		1 690,18 €	2 413,61 €	TOTAL AU 31/12/2018		1 612,00 €	345,00 €	1 300,00 €	341,12 €
TOTAL DEPENSES ANNEE 2017		4 103,79 €		TOTAL RECETTES ANNEE 2017		3 598,12 €			

TABLEAU DE SYNTHESE ANNEE 2018			
	DEPENSES		RECETTES
Prélèvements LAT	40,00 €		- €
Clés	100,00 €		- €
Cotisation GROUPAMA	230,86 €		- €
Divers réparations et entretien	111,60 €		- €
Tournoi simple	1 194,43 €		807,00 €
Achat frigo	267,00 €		229,00 €
Cadeau Denièle & Bruno	111,30 €		- €
Site internet	65,00 €		- €
Tournoi double	46,49 €		95,00 €
Repas de cloture	231,39 €		- €
Achat Tee Shirts	839,51 €		- €
Cotisation	- €		1 300,00 €
Ecole de Tennis	830,00 €		690,00 €
Subvention Mairie	- €		345,00 €
matériel école de tennis	36,21 €		- €
location club House	- €		20,00 €
Intérêts Livret 2016	- €		112,12 €
TOTAL	4 103,79 €		3 598,12 €
SOLDE			-505,67 €
SOLDE FIN 2017			15 179,72 €
SOLDE FIN 2018			14 674,05 €
Total compte courant n° 00076221145 au 31/12/2018			100 €
Total livret bleu n° 00076221180 au 01/01/2019			14 564,05 €
Total espèces dans la caisse			10 €